

Association Bernard Gregory

#4
Décembre 2004

Docteurs & Co

Le magazine des jeunes docteurs qui choisissent l'entreprise

Tendances

Big Pharma, la France
n'est pas *business-friendly*

Connaître l'entreprise

Cultivez l'esprit
d'innovation

Dossier

Autour du brevet

Les métiers de la propriété industrielle

Angélique Dacheux,
ingénieur brevets chez Immuno-Designed Molecules

Sommaire

3 Tendances

4 Sur le Web

5 Dossier

Autour du brevet : les métiers de la propriété industrielle



Des carrières accessibles aux docteurs moyennant une formation juridique. La ligne "droit" n'est pas forcément le plus court chemin mais elle peut mener loin.

9 Mode d'emploi

Aides à l'innovation, profitez-en !

10 Connaître l'entreprise

Point de vue de Laure Reinhart, directrice des partenariats technologiques chez Thales

12 Parcours

Sylvie Gillet : docteur et éditrice

Docteurs&Co est édité par l'Association Bernard Gregory - 239, rue Saint-Martin - 75003 Paris - +33 1 42 74 27 40 - www.abg.asso.fr - Annuaire des antennes locales : www.abg.asso.fr/be - Directeur de la publication : Marie-Gabrielle Schweighofer - Directeur de la rédaction : René-Luc Bénichou - Rédacteur en chef : Fabrice Martin - Comité éditorial : Lucien Demanée (président), Franck Gehrhard, Olivier Glocker, Louise Heery, Geneviève Laviolette, Mathieu Nowak - Rédaction : Frédéric Vladyslav - Abonnements et iconographie : Marie-Françoise Moselle - Photo de couverture : Dominique Maître - Conception-réalisation : Verbe. - Coordination : Laetitia Rossille, Christophe Valès - Direction artistique : Patrick Laforet - Maquette : Fatou Doucansi - Correction : Catherine Legendre, Anne-Laure Maire. ISSN 1766-974X. Imprimerie de Compiègne : ZAC de Mercières - 60205 Compiègne Cedex

Édito



© F. Martin/ABG

Alain Gallochat,
conseiller
au ministère délégué
à la Recherche.

Le brevet, une valeur qui monte

Le brevet est l'un des mécanismes centraux de la société de la connaissance que les Européens se sont engagés à bâtir, à Lisbonne, en 2000. Il permet à la fois d'encourager l'innovation, d'assurer la diffusion des connaissances (rappelons que toute demande de brevet est publiée) et de traduire les résultats de la recherche en produits disponibles pour le public. Les récentes révolutions scientifiques, notamment en informatique et en biologie, amènent le secteur de la propriété industrielle à participer aux débats qui agitent la société (bioéthique, logiciel libre...) et à évoluer lui-même. D'autant que, dans le "village global", il faut aussi faire avec les traditions juridiques de chaque pays qui ne donnent pas toutes le même sens au mot "invention"...

Au 1^{er} janvier 2005, les sociétés cotées devront faire figurer leurs actifs immatériels, c'est-à-dire essentiellement leurs titres de propriété industrielle, dans leurs bilans financiers. Sous la pression des investisseurs, il y a fort à parier que les entreprises s'intéressent d'encore plus près à la gestion de leur portefeuille de brevets. Cela devrait achever un mouvement entamé depuis peu qui fait passer la propriété industrielle du statut de mal nécessaire à celui d'élément fondamental de la stratégie d'entreprise.

Les opportunités dans les métiers du brevet, et plus largement de l'innovation, devraient logiquement se multiplier. De la détection et la définition des inventions à leur valorisation industrielle en passant par la gestion de l'information qu'elles représentent, il y a de quoi faire, surtout pour les docteurs. Car si ces métiers ont tous pour particularité d'exiger au moins une double compétence, leur socle commun est bien scientifique. L'outil seul est juridique.

Big Pharma

La France n'est pas business-friendly

L'industrie pharmaceutique met le paquet sur la recherche. Malheureusement, l'explosion de ses dépenses de R&D sur le plan mondial ne profite pas à la France. Au point d'hypothéquer de nombreux emplois.

« Chaque année, dans le monde, quelque quatre milliards d'euros supplémentaires – financés en partie par les organismes d'assurance maladie des pays européens – sont injectés par les entreprises dans la R&D. La France ne bénéficie pas de cette manne », lit-on dans *PharmaFrance 2004*, rapport du conseil général des Mines. Dans la partie d'échecs globale en cours, la France « est en train de décrocher » : de 1995 à 2001, les dépenses de R&D des entreprises pharmaceutiques n'ont crû que de 16 % en France contre 80 % sur le plan mondial. Comment se fait-il que la croissance soit si faible dans notre pays alors qu'elle atteint près de 100 % aux États-Unis, 72 % au Royaume-Uni, 60 % en Allemagne ? Comment se fait-il qu'en volume de dépenses la Suède soit en passe de rattraper la France ? Antoine Masson, l'auteur du rapport, avance quelques explications.

Perte d'attractivité

La première raison n'est pas « inquiétante » puisqu'elle serait liée à l'effort des entreprises françaises pour se développer à l'étranger. La deuxième est que la France n'attire pas les investissements des Big Pharma⁽¹⁾ étrangères. Notre pays tarde à mettre en place une politique d'attractivité dans ce domaine (comme l'ont fait d'autres pays européens), son mode de régulation des prix des médicaments est jugé imprévisible, la mise en place d'essais

cliniques est lente et compliquée, bref, la France n'est pas « business-friendly ».

L'enjeu de l'emploi

La R&D pharmaceutique occupe plus de 14 000 personnes en France, dont 3 000 chercheurs, et le Leem⁽²⁾, qui vient de publier une étude prospective sur les métiers et l'emploi, n'est pas spécialement optimiste. Certes, les départs en retraite seront nombreux dans les années à venir (35 % des personnels actuels seront sur le départ d'ici à 2012), mais l'effectif de chercheurs devrait rester stable et même décroître au-delà de 2012, « sauf à créer un environnement scientifique, fiscal et réglementaire favorable à la recherche sur les médicaments ».

Dire que 2 700 emplois directs pourraient être créés si les Big Pharma dépensaient pour 3,5 G€ de R&D en France au lieu de 2,5... Selon Antoine Masson, le pays a le potentiel pour attirer ces investissements, mais il est temps de réagir en s'inspirant des mesures prises dans les pays concurrents. Après tout, il n'y a pas de mystère : si le Royaume-Uni est le principal bénéficiaire européen de ce marché mondial, c'est parce qu'il a fait le nécessaire pour le capter. Avant nous.

F. M.

(1) Les plus importantes sociétés pharmaceutiques mondiales.

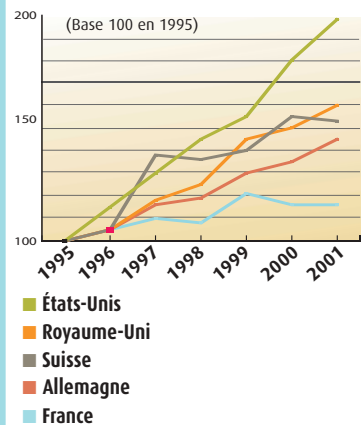
(2) Les entreprises du médicament, syndicat de l'industrie pharmaceutique française.

Sources : *PharmaFrance 2004* d'Antoine Masson, conseil général des Mines, juillet 2004 ; *Étude prospective sur les métiers et l'emploi dans cinq à dix ans*, Leem, juin 2004.

Évolution des dépenses de R&D des entreprises pharmaceutiques

Les Big Pharma misent sur la R&D mais pas sur la France...

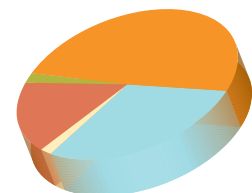
Source : PharmaFrance 2004



Le personnel de R&D dans les entreprises pharmaceutiques françaises en 2002

On compte 3 100 chercheurs en préclinique. Cet effectif devrait rester stable jusqu'en 2012, mais les recrutements se feront de plus en plus en CDD.

Source : Leem, juin 2004.



- Recherche préclinique : 49 %
- Domaine support⁽¹⁾ : 30 %
- Développement clinique : 17 %
- Développement industriel : 2 %
- Développement galénique : 2 %

(1) Pharmacovigilance, data-management, affaires réglementaires, communication scientifique et médicale...



www.phdcomics.com

A l'origine, PhD signifie *Philosophiae Doctor* (docteur en philosophie) ; aujourd'hui, c'est le terme américain pour un doctorat. Mais PhD, c'est également l'acronyme de *Piled Higher and Deeper*, jeu de mots qu'il vaut mieux ne pas traduire ici et qui désigne ceux qui croient tout (vraiment tout) faire mieux que les autres. C'est du moins ainsi que l'entend Jorge Cham, auteur du site de bandes dessinées phdcomics.com. Chroniques sans pitié de la vie d'étudiants de troisième cycle à Stanford, ses tranches de fac croquent avec humour des situations qui ont toute la saveur du vécu. Dans la peau du chargé de TD, à leur première conférence ou seuls au labo, les personnages de Jorge Cham ont un succès croissant. En plus d'une mailing-list, le site héberge un forum où l'on croise de nombreux PhD. Les admirateurs ne manqueront pas de se procurer un mug ou un tee-shirt reprenant une réalisation de l'auteur, tel cet indispensable «*Thesis writing in progress: do not disturb*» (thèse en cours de rédaction : ne pas déranger).

career.daimlerchrysler.com

C'est en choisissant son profil et son continent que l'on entre dans l'espace carrière de Daimler-Chrysler. Car si son siège est situé en Allemagne, le troisième constructeur automobile mondial possède des usines dans 17 pays et vend ses produits dans plus de 200 à travers le monde. Daimler-Chrysler regroupe les marques Chrysler, Mercedes-Benz, Smart ou encore Dodge, et les services qui y sont associés. Sur ses 362 100 employés, près de 28 000 travaillent dans sa partie R&D pour laquelle le groupe déclare ne dépenser pas moins de 15 millions d'euros par jour ! Sur les pages en anglais de son site emploi, laissez-vous guider par l'hôtesse virtuelle du *Guided tour*. Elle vous montrera comment personnaliser la page d'accueil en fonction des informations que

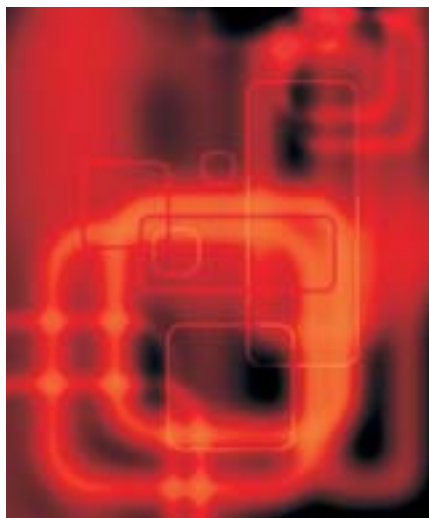
vous recherchez (espace *My career*). Des témoignages d'employés aux programmes de formation en passant par les données principales de l'entreprise : tout y est. Et lors de notre visite, plus d'un millier d'offres d'emploi étaient proposées !



© Daimler Chrysler

www.rechercheclinique.com

Sur le forum, une étudiante se réoriente vers le métier d'attaché de recherche clinique et hésite entre deux formations. Elle est au bon endroit pour poser sa question : *rechercheclinique.com* est en effet un site dédié au domaine éponyme.



Fédérateurs, ses objectifs sont d'informer grand public et étudiants sur la recherche clinique, tout en accompagnant les professionnels de santé dans cette activité. Le site, créé à l'initiative d'IP-Site, une web agency du secteur de la santé, permet avant tout d'accéder à des ressources utiles : ainsi la rubrique "information" renvoie vers une sélection d'actualités et propose des articles rédigés par un avocat ; la partie "emplois" présente quelques offres ; et la boutique, des ouvrages disponibles sur Internet. Les métiers de la recherche et du développement clinique sont détaillés dans des fiches, et on trouvera aussi des généralités sur l'organisation des essais ou encore sur la législation. Le site propose également des séminaires de formation avec l'un de ses partenaires et offre la possibilité de s'inscrire pour participer à des études.

F.V.



© N. Crouzeville/Agence Christophe

Autour du brevet

☑ PI = science + droit
Pages 6 - 7

☑ Angélique Dacheux,
ingénieur brevets
chez IDM : en entreprise,
un objectif commun
Page 6

☑ En cabinet, diversité
et curiosité
Page 7

☑ De la veille technologique
à la veille stratégique
Page 8

En protégeant les droits des inventeurs, le brevet encourage l'innovation. Par sa publication systématique, il diffuse le savoir et combat la tentation du secret. En garantissant un monopole d'exploitation, il permet à l'industrie de transformer la connaissance en produits accessibles au public. Les métiers qui s'y rapportent sont appelés à se développer. Pour y accéder, l'effort de formation n'est pas négligeable, mais les docteurs ont un atout : en matière de recherche et d'invention, ils savent de quoi ils parlent.

PI = science + droit

■ Pour les entreprises, la gestion de la propriété industrielle (PI) revêt une importance de plus en plus cruciale. Elles la confient à des professionnels, à la fois scientifiques et juristes, travaillant en interne ou en cabinet. Moyennant une formation juridique, les docteurs peuvent trouver dans ces métiers des opportunités de carrière qui méritent d'y regarder de plus près.

Ingénieurs brevets et conseils en propriété industrielle (CPI) sont les principaux acteurs des métiers du brevet. Pour accéder et surtout pour progresser dans ces professions qui ont la particularité d'exiger une double compétence scientifique et juridique, un long parcours de formation, jalonné d'examens, est nécessaire, alors accrochez-vous,

ça vaut le coup. Les grandes étapes sont la formation longue ou accélérée (réservée aux professionnels) du Centre d'études internationales de la propriété industrielle (Ceipi) de Strasbourg, l'examen d'accès à la profession de CPI, qui autorise à représenter un client auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (Inpi) et, enfin, l'examen de mandataire européen, qui permet d'agir auprès de l'Office européen des brevets (OEB).

Définition

Le brevet est un contrat par lequel la société accorde temporairement le monopole de l'exploitation commerciale d'une invention à son auteur. En contrepartie, celui-ci en accepte la divulgation.

Brevets et stratégie

La principale mission de ces professionnels : «acquérir et défendre des droits de propriété industrielle pour les inventeurs», selon Jean-Baptiste Thibaud, docteur en physique et CPI au cabinet Peuscet.



© Jérôme Pont-Serac

Cela paraît simple et purement administratif. Ce n'est pas le cas. «Le CPI exerce un rôle de conseil, participe à la réflexion stratégique et aide l'inventeur à savoir si ce qui est brevetable doit être breveté».

Interview



© Dominique Maître

Angélique Dacheux, ingénieur brevets chez Immuno-Designed Molecules

En entreprise, un objectif commun

Docteurs&Co : Quel est votre rôle chez IDM ?

Angélique Dacheux : Je participe à toute la gestion du portefeuille brevets, du suivi des procédures aux réunions avec les chercheurs, en passant par la surveillance de la concurrence dans notre domaine (la thérapie cellulaire anticancéreuse) et la recherche de solutions pour valoriser les brevets que nous n'exploitons pas. Maintenant que j'ai goûté à la stratégie d'entreprise, je trouve cela fascinant : je travaille avec les professionnels de la recherche, des essais cliniques, de la communication et tout le monde va dans le même sens. C'est d'autant plus passionnant qu'en biotechs, la PI, c'est la base.

Quel a été votre cursus ?

Après ma thèse, on m'a déconseillé d'aller directement au Ceipi pour suivre la formation longue. Il semblait préférable de travailler un an, puis de faire financer la formation accélérée par son employeur. Le problème c'est que je n'avais aucun argument pour trouver du travail en PI. Alors, j'ai suivi un DESS de droit des biotechnologies. J'ai été recrutée dans un cabinet avant la fin de mon stage. Dès que j'aurai cumulé trois ans d'expérience, je compte viser directement l'examen de mandataire européen. Après, toutes les portes sont ouvertes...

Contact : adacheux@idm-biotech.com



Salle des brevets de l'INPI Paris.

martèle Pierre Breese, du cabinet Breese-Majerovicz. En effet, la politique de propriété industrielle constitue un élément de plus en plus important de la stratégie d'entreprise. Thierry Sueur est vice-président d'Air Liquide et directeur de la PI. Il dirige un service de plus de 40 personnes qui traite jusqu'à 280 dépôts par an et gère un portefeuille de 7 500 brevets. «Nos premières préoccupations sont d'assurer au groupe la liberté d'exploiter ses inventions, de garantir que nos droits sont respectés et que nous respectons ceux de nos concurrents, et enfin de gérer ces droits de façon à servir le business.» Une stratégie répandue dans les grandes entreprises consiste également à déposer de multiples brevets, «tout simplement pour occuper le terrain et empêcher, par exemple, un concurrent d'entrer sur leur marché», explique Jean-Baptiste Thibaud.

Nouveaux métiers

«Le socle de ces professions est bien scientifique, insiste Alain Gallochat, conseiller au ministère de la Recherche, et les docteurs auraient tort

de ne pas profiter du développement du secteur de la PI, qui peut leur fournir des carrières passionnantes.» D'autant que, comme en témoigne Pascal Duyck, responsable du service ingénierie de formation à l'Inpi : «Des métiers connexes se développent autour de la veille technologique, de l'analyse de l'information que représentent les brevets, de la gestion stratégique de portefeuille, de la créativité industrielle...»

Si le droit vous intéresse, si vous êtes encore prêts à passer quelques soirées et week-ends à préparer des examens, n'hésitez pas : la propriété industrielle est votre voie. Mais dépêchez-vous, car Pascal Duyck est formel : «Déjà, la double compétence n'est plus suffisante, et pour les profils les plus expérimentés, on parle de triple compétence. Scientifique, juridique et managériale.»

F. M.



Brevet de Louis Pasteur.

Témoignage

Enrico Priori, ingénieur brevets au cabinet Ores

En cabinet, diversité et curiosité

« Je débute dans ce métier, mais il y a toute une littérature qui permet de commencer à se former soi-même et de se jeter à l'eau assez vite, du moins en ce qui concerne la rédaction de réponses aux rapports de recherche, aux notifications des examinateurs brevets, etc. Le droit me faisait un peu peur, mais finalement ça a été une véritable découverte. Je craignais aussi d'être envahi par la paperasse, mais en fait, l'activité est variée : de la petite mécanique aux télécoms en passant par des interventions très simples. Trouver quelle est l'activité inventive à propos d'un pliage d'emballage en carton demande de l'analyser en profondeur, et on découvre parfois des choses astucieuses. Ce n'est pas un hasard si on trouve beaucoup de docteurs dans ces métiers, il y a de quoi satisfaire leur curiosité. De plus, j'ai le sentiment que c'est important de s'être "sali les mains" avant de venir à la PI. Il faut avoir vu la technique autrement que sur le papier. »

Contact : enrico_priori@yahoo.it

Salaires d'embauche :

30 000 à 33 000 € annuels bruts en entreprise et 35 000 à 38 000 € en cabinet.

Un brevet français coûte **2 €** par jour (sur vingt ans).

Plus de **162 000** demandes de brevets européens sont déposées chaque année (40 000 de plus qu'il y a cinq ans).

De la veille technologique à la veille stratégique

■ Autour du brevet, on trouve aussi des métiers liés à l'exploitation de la mine d'information qu'il représente. C'est le domaine de la veille. Témoignage de Valérie Bouquet, docteur en sciences de l'information et de la communication et consultante en veille stratégique chez Covigilance.

« Cherchant à acquérir une double compétence après ma maîtrise de mécanique, je me suis orientée vers un DEA de veille technologique à Marseille. Dès les premiers mois, Hutchinson, filiale du groupe Total, m'a proposé une thèse Cifre sur l'organisation de sa veille technologique. L'entreprise déposait des brevets mais n'avait pas de vision précise de ce que faisaient

ses concurrents. L'enjeu était d'éclairer la stratégie de la direction R&D en organisant une veille sur les brevets déposés dans son domaine (les produits en élastomères).

La veille, c'est humain

Ma thèse se basait sur l'utilisation d'outils bibliométriques pour traiter automatiquement l'information contenue dans les brevets, mais finalement, ces systèmes n'étaient pas encore très rentables en 1995. Mon travail a surtout consisté à monter un réseau d'experts pour analyser les brevets. Et puis, nous nous sommes aperçus qu'étudier une entreprise sous le seul angle de la technologie ne suffisait pas à cerner sa stratégie. Au total, je suis restée cinq ans à la direction R&D. Quand je suis partie, nous étions deux au service de veille : une personne couvrait les brevets et je m'occupais des informations "orientées marchés". J'ai ensuite monté le service de veille stratégique du groupe rennais Legris industries. Cette fois, l'enjeu était de donner à la direction générale une vision globale de la concurrence et d'identifier les sociétés susceptibles de faire l'objet d'une acquisition ou, au contraire, de racheter certaines activités du groupe.

Le cycle de la veille

À la différence de la documentation qui consiste à réaliser des études ponctuelles, la veille est un cycle.



© D.R.

Contact : vbouquet@covigilance.com

Bon à savoir

● Les formations

- Le Ceipi : www.ceipi.edu
- Le répertoire des formations, réalisé par l'Inpi, recense toutes les formations touchant de près ou de loin à la PI. Attention, elles ne sont pas toutes accessibles aux scientifiques : www.inpi.fr/ressources/documents/Lot2/Kit_pedagogique/repertoire_formations_PI.pdf

● Les professionnels

La Compagnie nationale des conseils en propriété industrielle (CNCPI) : www.cncpi.fr

● Les institutions

- L'Institut national de la propriété industrielle (Inpi) : www.inpi.fr (LE portail d'entrée)
- L'Office européen des brevets : www.european-patent-office.org
- L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle : www.wipo.int

Au départ, sont formulées des questions liées à la stratégie de l'entreprise. Il faut ensuite identifier les sources pertinentes pour répondre, collecter (et capitaliser) l'information, l'analyser avec l'aide des experts *ad hoc*, puis communiquer les résultats en s'adaptant aux besoins des interlocuteurs (DG, directeur marketing, directeur R&D, chercheurs). Généralement, ce travail détermine des décisions qui soulèvent de nouvelles questions...

Aujourd'hui, j'ai douze ans d'expérience en tant que responsable veille stratégique et je conseille les entreprises dans la mise en place de leur propre organisation. La "culture veille" progresse et ce type d'activité possède un important potentiel de développement, mais les jeunes scientifiques ne doivent pas attendre de miracles du côté des offres d'emploi : plus que tout autre, le métier de veilleur est un métier de réseau. >>>

Mode d'emploi

Aides à l'innovation, profitez-en !

La région Île-de-France encourage financièrement les actions d'innovation, mettant en contact les PME et les laboratoires. Une opportunité à saisir ! Au minimum, vous en garderez une expérience qui pourrait considérablement dynamiser votre CV !

L'éventail des aides régionales à l'innovation et au transfert de technologies (Aritt) est varié, il y en a pour toutes les situations, pour toutes les étapes d'un projet. Si vous avez une idée d'application de vos résultats, les conseillers technologiques des Critt⁽¹⁾ sont là pour vous guider.

1 Vous voulez aider une PME en rédigeant un état de l'art, un cahier des charges, une vérification technique ?

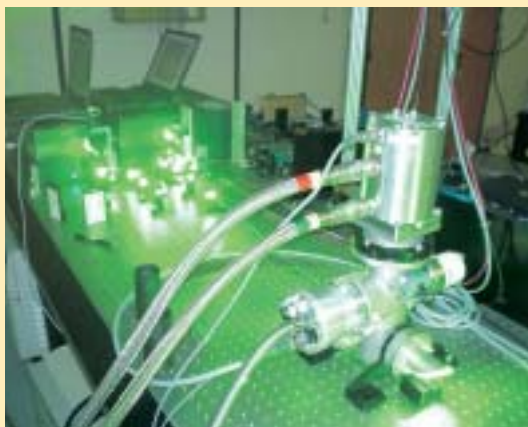
L'aide au préconseil technologique (PCT) offre à une entreprise la possibilité de vous consulter en couvrant la moitié du coût d'une mission d'expertise de 1 à 12 jours (plafond à 5 000 €).

2 Vous pensez que votre thèse peut déboucher sur un projet valorisable ?

Votre laboratoire peut être financé à hauteur de la moitié des frais engagés pour la réalisation d'une étude ou d'un prototype, au titre de l'Aritt Faisabilité Laboratoire (plafond à 15 000 €). Cette aide peut par exemple être utilisée pour financer la moitié d'un CDD dans le labo ou l'intervention de partenaires extérieurs.

3 Vous voulez convaincre une PME francilienne de participer à votre projet innovant ?

Dans le cadre d'un projet faisant intervenir un laboratoire de



Fruit d'une collaboration entre le Laboratoire d'optique appliquée (Cnrs/Ensta/Polytechnique) et Amplitudes Technologies (une entreprise essonnoise fabricant des lasers femtosecondes), le développement de ce module de refroidissement a bénéficié des aides à l'innovation de la Région Île-de-France. Trois thésards travaillent actuellement sur ce projet, en contrat Cifre.

recherche, au moins la moitié des frais engagés par une PME francilienne peut être prise en charge par l'Aritt Faisabilité (plafond à 15 000 €). Si affinité, le projet pourra passer à la vitesse supérieure : l'Aritt Réalisation, plafonnée à 50 000 € financera 50 % de la phase de concrétisation.

4 Vous décidez de créer votre propre entreprise en Île-de-France ?

Vous passez de l'autre côté de la barrière et cela signifie que vous pouvez bénéficier à la fois :

- de conseils en partie financés par un PCT ;
- de l'appui de votre laboratoire dans le cadre de l'Aritt Faisabilité Laboratoire ;
- de l'Aritt Faisabilité puis de l'Aritt Réalisation.

Si ces aides régionales constituent des leviers puissants, elles n'ont

généralement pas vocation à financer plus de 50 % d'un projet. Le complément peut souvent être déniché du côté des établissements de tutelle, des conseils généraux, des chambres de commerce, d'investisseurs privés...

En Île-de-France et dans les autres régions, n'hésitez pas à contacter les conseillers des Critt. Ce sont de vrais professionnels qui sauront vous répondre ou vous orienter vers les bons interlocuteurs : entreprises innovantes, centres techniques, sociétés de conseil, organismes de financement...

Sujet réalisé avec l'aide d'Agnès Lainé, conseiller technologique laboratoires au Critt CCST.

(1) Centres régionaux d'innovation et de transfert de technologie

Les Critt d'Île-de-France :

www.critt-ile-de-france.org

Le réseau de développement

technologique en France :

www.rdt-france.org

Connaître l'entreprise

Point de vue

Cultivez l'esprit d'innovation

■ **Laure Reinhart est directrice des partenariats technologiques chez Thales. Elle a également passé 20 ans à l'Inria dont elle a dirigé le service de transfert de technologies et le centre de recherche de Rocquencourt.**



© F. Martin/ABG

l'occasion d'apporter de l'innovation, non plus seulement dans son domaine de recherche mais dans tous les processus classiques de l'entreprise, qu'il s'agisse de marketing, de production ou d'imaginer des solutions qui répondent aux besoins des clients.

Décalage

La méconnaissance du monde de l'entreprise pousse malheureusement la plupart des jeunes docteurs à "s'accrocher" à leur métier de chercheur. Bien sûr, les grandes entreprises peuvent offrir aux meilleurs d'entre eux des carrières d'experts où ils trouveront reconnaissance et responsabilités, mais tout le monde ne peut pas être expert... Pour une meilleure information des doctorants, des opérations telles que les Doctoriales montrent la voie. Mais il faut aller plus loin en organisant le travail de thèse de façon plus conforme aux réalités de l'entreprise : gestion du projet de thèse comme un projet industriel, mise en valeur des compétences non scientifiques, intervention d'industriels dans la définition du sujet et l'évaluation de la thèse... Au final, ce sont les thésards qui bénéficieront de cette plus grande familiarité avec le monde de l'entreprise.»

«**C**hez Thales, ce qui pousse à embaucher un jeune docteur, c'est en premier lieu l'utilisation des résultats de sa thèse : il en est, en effet, le meilleur ambassadeur au sein de l'entreprise. Mais je crois profondément que l'apport des docteurs ne s'arrête pas là. Ils possèdent en effet une qualité dont l'entreprise a de plus en plus besoin : un véritable esprit d'innovation. Quand on fait de la recherche, on acquiert une capacité à remettre en cause les connaissances et les processus établis ; capacité propice à l'innovation, technique ou non.

L'innovation dans tous les processus de l'entreprise

La carrière la plus classique d'un jeune docteur le mènera d'un poste de chercheur à des fonctions

de manager de projet technique. C'est dans ce type de poste, qui demande à la fois des connaissances scientifiques et la maîtrise de toutes les dimensions d'un projet (délais, coûts, risques, relations humaines...), qu'un docteur aura vraiment

La confiance public-privé selon Futuris

Laure Reinhart a participé, en 2004, à l'opération de prospective Futuris qui vient de rendre ses premières propositions pour une réforme du système français de recherche et d'innovation. Elles visent notamment à améliorer les relations, la compréhension et la confiance entre recherche publique et entreprise :

- connaissance mutuelle privé-public : multiplication des Doctoriales, des conventions Cifre, des aides à l'embauche de jeunes docteurs en entreprise, des comités d'orientation de laboratoires comprenant des industriels, des pôles d'excellence régionaux mêlant acteurs publics et privés... ;
- reconnaissance des chercheurs développant des démarches de valorisation des recherches et de relation avec les entreprises ;
- aménagements administratifs et légaux pour faciliter les relations contractuelles.

Pour en savoir plus : www.operation-futuris.org

Bouquin

Do you speak globish ?

Vous êtes fâché avec la langue de Shakespeare ? Passez au globish avec Jean-Paul Nèrrière, auteur d'un très utile ouvrage sur cet anglo-américain simplifié.

Son vocabulaire de 1 500 mots bien choisis et sa syntaxe rudimentaire permettent de discourir aisément avec tout interlocuteur exotique. Pratique et destiné à vous ôter tout complexe, ce *global English* simplifié est le meilleur moyen de faciliter les échanges entre non-anglophones. Coup de fil en Inde ou au Danemark, rencontre avec un chercheur turc, discussion de comptoir au Nicaragua : le globish s'impose ! Loin des fastidieuses méthodes de

langue, le livre propose tout d'abord de revisiter la nécessité d'un tel sabir. Entre anecdotes et rappels historiques, l'auteur nous entraîne avec humour jusqu'à ce providentiel globish qu'il nous décrit par le menu. La méthode d'apprentissage elle-même est aussi simple que son objet. Ainsi on pourra, après avoir tremblé face au «*ténébreux futur du parler anglocain*» (chapitre 10), mesurer son niveau grâce à des tests ludiques avant de goûter aux joies d'une intense conversation au moyen



Jean-Paul Nèrrière, *Don't speak English ; Parlez globish !*, aux éditions Eyrolles, 287 pages, 18 euros.

de cet idiome nouvellement acquis. Précisons pour les sceptiques que Jean-Paul Nèrrière, commissaire de la Marine, a été vice-président d'IBM Europe puis d'IBM USA en charge du marketing international. Autant dire que ce diplômé de Centrale Paris possède une longue expérience de l'anglais cosmopolite. *So, do you speak Globish?*

F. V.

Plus d'informations sur le site Internet de l'auteur : www.jpn-globish.com

Portrait

La start-up, sur le tas...

Andreaia Dhenaut n'est pas du genre à se démonter. Au contraire, dès la thèse, il lui a fallu monter de toutes pièces un laboratoire de culture cellulaire. Un post-doc ? «*Je voulais quelque chose de plus cadré*», explique-t-elle. En 2001, peu avant sa soutenance, elle est recrutée dans une start-up de biotechnologies. Son profil cadre et son dynamisme font mouche, mais on lui fait bien comprendre que son projet de recherche peut être stoppé à tout moment. Tant pis, elle fonce. L'employeur n'a pas de laboratoire en propre, qu'à cela ne tienne ! Elle commence à travailler dans un laboratoire extérieur. Malheureusement, deux mois plus tard, toute l'équipe s'installe dans de nouveaux locaux et adieu le projet de recherche... Quelqu'un doit se charger des achats, ce sera Andreaia. Parallèlement, il faut développer



un pôle de culture cellulaire. Forte de son expérience, elle s'y colle aussi, pendant un an, tout en continuant à suivre les achats. Lorsque vient le moment de mettre en place une démarche qualité dans la société elle a le profil idéal (moyennant une formation spécifique). Les résultats sont très encourageants et la transversalité du poste la comble : «*On doit connaître l'entreprise à fond, discuter avec les*

gens, c'est très créatif», s'enthousiasme-t-elle. Depuis, elle porte encore une casquette supplémentaire : responsable hygiène et sécurité. Sur son CV, elle hésite maintenant à mettre en avant les sciences ou la qualité. Elle va devoir choisir rapidement, car son employeur vient de lui remettre son préavis de licenciement. Motif : au vu des difficultés du secteur, les actionnaires ont décidé de réduire le *burn rate* (rythme de consommation des capitaux) de la société. Ainsi va la vie dans les start-up...

F. V.

Contact : andreaia.dhenaut@free.fr

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le tableau «*Biotech, le candidat idéal*» p.10-11 du numéro précédent. Vous pourrez en trouver une version exacte sur notre site Web : www.docteurs-and-co.net/dc3/15.html

Docteur et éditrice, d'un manuscrit à l'autre

«Intermédiaire entre les spécialistes et le grand public» : c'est ainsi que se définit Sylvie Gillet. Des rencontres et de sa thèse, elle tire une expérience au service des auteurs qu'elle édite.

Entre la rentrée littéraire et le salon du livre de Francfort, Sylvie Gillet avoue d'un grand sourire qu'elle est «un peu débordée». Éditrice depuis deux ans chez Calmann-Lévy, responsable des essais et des récits, elle étudie et sélectionne les manuscrits, travaille avec les auteurs, puis avec le soutien des services de presse et commercial, s'occupe de la promotion des ouvrages jusque dans les librairies. Docteur en sciences politiques, son itinéraire est jalonné de rencontres. Celle avec les livres, tout d'abord : «Petite, les romans m'offraient une porte de salut, une échappatoire», raconte-t-elle. Plus tard, à la fac de droit, ce sera celle avec l'enseignement de Jacques Lagroye en sociologie politique : une révélation. Elle dévore ses ouvrages et effectuera son DEA et sa thèse (sur la médiation administrative) sous sa direction. «Je voulais tout absorber, je ne pouvais vivre qu'en faisant partie de ce courant de pensée. À l'époque, j'étais persuadée

qu'il n'y avait que deux choses : la recherche et l'enseignement», se souvient-elle.

Un plaisir nouveau

Reçue à sa thèse en 1994, la jeune docteur échoue deux années de suite au concours de maître de conférences, en étant toutefois qualifiée et auditionnée par quelques commissions. Elle, qui a toujours travaillé pour payer ses études, décide de persister, mais ne peut envisager le chômage. «J'ai alors fait savoir autour de moi que je cherchais du travail.» Une opportunité se présente aux éditions Belin : «Un collègue venait de créer une collection de socio-histoire rassemblant un petit groupe d'universitaires, et chez Belin, ils cherchaient un chargé de promotion parlant la même langue qu'eux.» Passionnée par cette nouvelle rencontre, elle goûte également au plaisir nouveau d'obtenir des résultats concrets : «On voit rapidement si l'ouvrage a du succès ou non.» Sylvie Gillet fait le parallèle entre le travail d'une thèse et celui d'un manuscrit : «Déceler ce qui est rigoureux, dénicher



© F. Madryslav

les idées, vérifier les sources.» Son ardeur et son autonomie impressionnent la P-DG, qui la prend sous son aile et la forme au métier d'éditrice.

Formation accélérée

Renonçant à sa carrière universitaire, elle sera responsable de la communication, éditeur assistant et, finalement directrice de collection. Son travail consiste alors à proposer auteurs et manuscrits à l'éditeur qui, lui, décide. Mais depuis deux ans, c'est elle qui occupe ce poste, chez un autre éditeur : Calmann-Lévy. Il a suffi d'une lettre de motivation : trois jours plus tard le téléphone sonnait. Pour corriger les manuscrits, aujourd'hui, c'est elle qui emploie des doctorants, et son stagiaire est en DEA d'histoire. «Les docteurs s'investissent sans rien laisser passer, ils ont des méthodes, une rigueur intellectuelle et de l'humilité. C'est très précieux. La thèse est une excellente formation pour publier des essais et les docteurs ont toute leur place dans l'édition. Malheureusement, les postes sont rares...»

F. V.

Association Bernard Gregory

L'Association Bernard Gregory a pour mission de préparer les jeunes docteurs à un premier emploi en entreprise, d'aider à leur recrutement et de promouvoir la formation par la recherche dans le monde socio-économique.

www.abg.asso.fr

Pour s'abonner
gratuitement à

Docteurs&Co :

www.docteurs-and-co.net